

des foires commerciales parrainées par le gouvernement versent des droits de participation.

#### **Activités mises en marche par l'industrie**

- La participation à des **foires commerciales** reconnues à l'extérieur du Canada.
- Les **visites** à l'extérieur du Canada afin de chercher des marchés, et les visites d'acheteurs étrangers au Canada ou dans un autre pays approuvé.
- Les **soumissions pour un projet** ou la préparation d'une proposition à l'étape pré-contractuelle, touchant des projets précis à l'extérieur du Canada qui donnent lieu à de la concurrence internationale et à des procédures formelles de présentation d'une soumission. Elles couvrent l'approvisionnement en biens et services canadiens de projets de toute première importance, y compris des services de consultants, des ingénieurs, de la construction et du matériel.
- La création de **consortiums d'exportation** pour les entreprises qui seraient mieux aptes à exploiter leurs occasions d'exportation si elles joignaient leurs ressources et partageaient les frais et les risques avec d'autres entreprises.
- La création de **bureaux de ventes permanents à l'étranger** (sauf aux É.-U.) afin d'entreprendre des efforts de marketing soutenus à l'extérieur du Canada.
- Les **activités spéciales** dans les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche pour des organisations, commissions et offices de commercialisation (au bénéfice de leurs membres) sans but lucratif et ne pratiquant pas la vente. Les activités comprennent la participation à des foires commerciales, à des visites, à des essais techniques, à des démonstrations de produits, à des colloques et de la formation, et à la promotion de marchandise.

L'aide accordée par le PDME dans le cadre des activités mises en marche par l'industrie est remboursable si vous réalisez des ventes à l'exportation.

Les demandes doivent être présentées avant d'entreprendre l'activité.

Le MAE a publié le **Guide du PDME**, qui décrit les divers critères d'admissibilité applicables aux participants, aux requérants et aux activités possibles. Le Guide décrit également la façon de présenter une demande en vue d'obtenir de l'aide pour des activités de marketing à l'exportation mises en marche par l'industrie. Si vous désirez un exemplaire du Guide et du formulaire de demande PDME pertinent, communiquez avec InfoExport (1-800-267-8376), du MAE, ou avec le bureau d'ISTC le plus près.

### **C. Points de contact du gouvernement fédéral**

#### **1. Info Export**

Le ministère des Affaires extérieures dispose à Ottawa d'un Centre d'information sur le commerce extérieur, Info Export, qui s'occupe des demandes de renseignements commerciaux et achemine les sociétés vers les personnes compétentes. Pour les appels locaux, le numéro de téléphone est 993-6435. Pour appeler d'autres régions du Canada, on peut composer sans frais le 1-800-267-8376 (en Colombie-Britannique, le 112-800-267-8376).

## **2. Bureaux régionaux du ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie**

### **Alberta**

*The Cornerpoint Building  
Suite 505  
10179 - 105th Street  
Edmonton (Alberta)  
T5J 3S3*

*Tél.: (403) 420-2944  
FAX: (403) 495-4507*

**Colombie-Britannique**  
*900-650 George Street W  
Vancouver  
(Colombie-Britannique)  
V6B 5H8*

*Tél.: (604) 666-1420*

**Île-du-Prince-Édouard**  
*Confederation Court Mall  
134 Kent Street,  
Suite 400  
P.O. Box 1115  
Charlottetown  
(Île-du-Prince-Édouard)  
C1A 7M8*

*Tél.: (902) 566-7400  
Télex: 014-44129*

### **Manitoba**

*330 Portage Avenue  
bureau 608  
P.O. Box 981  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 2V2*

*Tél.: (204) 983-6182  
Télex: 07-57624*

### **Nouveau-Brunswick**

*Place de l'Assomption  
770, rue Main  
C.P. 1210  
Moncton  
(Nouveau-Brunswick)  
E1C 8P9*

*Tél.: (506) 857-6400  
Télex: 014-2200*

### **Nouvelle-Écosse**

*1496 Lower Water Street  
P.O. Box 940,  
Station "M"  
Halifax (Nouvelle-Écosse)  
B3J 2V9*

*Tél.: (902) 426-2018  
Télex: 019-22525*

### **Ontario**

*Dominion Public  
1 Front Street West  
Toronto (Ontario)  
M5J 1A4*

*Tél.: (416) 973-5000  
Télex: 065-24378*